

DEPARTEMENT
De Meurthe-et-Moselle

ARRONDISSEMENT
DE BRIEY

Canton
de LONGWY

COMMUNE DE LEXY

EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

DU 18 DECEMBRE 2025

NOMBRE

Des conseillers en exercice	25
De présents	17
De votants	23

OBJET N°2025-12-16

Demande de subvention DETR
Travaux impasse rue de Verdun
Partie 2

Le Maire certifie que la liste des délibérations a été affichée à la porte de la Mairie le 22 décembre 2025 et que la convocation du Conseil avait été faite le 11 décembre 2025.

Le Maire,



L'an deux mille vingt cinq, le dix huit décembre, le Conseil Municipal de la Commune de LEXY étant réuni au lieu ordinaire de ses séances, après convocation légale, sous la présidence de M.Christian BASSO, Adjoint au Maire.

Etaient présents : M.BASSO-Mme HENRY-M.LENOBLE-Mme FERNANDEZ-AUBERTOT-M.PESCE-Mme LORIN-CRIDEL-M.TURCHI-Mmes RIQUET-LIGI-M.CANON-Mmes USELDINGER-PATELLI-THIERRY-MM.SULLI-PERREY-COMMITO-ZANCHIN

Excusés :

M.ALLIERI ayant donné pouvoir à M.BASSO
M.SAUVLET ayant donné pouvoir à M.LENOBLE
M.LAPUH ayant donné pouvoir à M.CANON
Mme BERTRAND ayant donné pouvoir à Mme USELDINGER
M.SIBELLA ayant donné pouvoir à M.SULLI
Mme GRANDMOUGIN ayant donné pouvoir à M.PERREY

Absentes : Mmes RUETTE-TYDEK - FONDEUR

Un scrutin a eu lieu, Monsieur Anthony ZANCHIN a été nommé pour remplir les fonctions de secrétaire.

L'Adjoint au Maire propose aux élus de présenter un dossier de demande de subvention au titre de la dotation d'équipement des territoires ruraux (D.E.T.R.) – Travaux de voirie pour les travaux de requalification de voirie impasse rue de Verdun partie 2.

Il leur propose de présenter un dossier pour ces travaux dont le montant hors taxes est estimé à 119 350 €.

Considérant les explications fournies,
Le Conseil Municipal,
A l'unanimité,

APPROUVE le projet de travaux impasse rue de Verdun partie 2 d'un montant de 119 350 € HT présenté par les services techniques.

APPROUVE le plan de financement prévisionnel ci-dessous.

REÇU EN PREFECTURE

le 22/12/2025

Application agréée E-legalite.com

99_DE-054-215403148-20251218-2025_12_16-

SOLLICITE une subvention de 30 % auprès de l'Etat au titre de la dotation d'équipement des territoires ruraux (D.E.T.R.).

Annule et remplace la délibération prise le 13 novembre 2025 pour le même objet.

PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL

Co-financement	Montant subventionnable	Taux	Montant HT
ETAT : DETR	119 350 € HT	30 %	35 805,00 €
Montant des subventions			35 805,00 €
Part communale		70 %	83 545,00 €
MONTANT TOTAL HT			119 350,00 €
TVA 20 %			23 870,00 €
MONTANT TOTAL TTC			143 220,00 €

Fait et délibéré en séance les jour, mois et an susdits.



Le Maire,
Gérard ALLIERI